

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

FIP/SC.8/2
17 avril 2012

Réunion du Sous-comité du FIP
Washington (États-Unis)
4 mai 2012

Point 2 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA SEANCE ET ELECTION DES COPRESIDENTS

1. Les deux Coprésidents élus, M. Victor Kabagele, membre du Sous-comité représentant la République démocratique du Congo et M^{me} Katie Berg, membre du Sous-comité représentant les États-Unis, ouvriront la séance.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Un *ordre du jour provisoire* destiné à être examiné durant la réunion du Sous-comité a été distribué sous la cote FIP/SC.8/1/Rev.1. Les participants à la réunion sont invités à **l'adopter**.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL DU FIP

3. Le *Rapport d'activité semestriel du FIP* (FIP/SC.8/3) a été élaboré pour présenter au Sous-comité du FIP un rapport sur l'avancement des activités du FIP, comprenant notamment des informations sur la situation de la programmation des opérations dans les pays pilotes du FIP. Le Sous-comité est invité à **examiner** le rapport d'activité semestriel et, le cas échéant, à **formuler** des directives et des commentaires au sujet des opérations du FIP.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT SUR LA REUNION DES PAYS PILOTES DU FIP

4. Les pays pilotes participant au FIP se sont réunis du 2 au 4 avril 2012 à Brasilia (Brésil) à l'obligante invitation du Gouvernement brésilien. Les entretiens de la réunion ont porté essentiellement sur l'innovation dans le cadre du FIP, ainsi que sur les possibilités qui s'offrent au secteur privé dans le contexte de REDD+, le suivi des résultats et le travail engagé avec les peuples autochtones et les populations locales pour promouvoir la gestion durable des forêts. Les pays pilotes ont saisi cette occasion pour examiner les défis et les opportunités que présentent la conception et l'exécution de leurs plans d'investissement. Une présentation décrivant les points forts de la rencontre sera faite à la réunion du Sous-comité.

5. Le Sous-comité du FIP est invité à **prendre note** des entretiens de la réunion des pays pilotes du FIP et des enseignements qui s'en dégagent.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT POUR LE BRESIL

6. Le document FIP/SC.8/4/Rev.1, intitulé *Plan d'investissement pour le Brésil*, présente le plan d'investissement préparé par le Gouvernement brésilien en collaboration avec les BMD. Le plan d'investissement décrit les activités prioritaires à entreprendre avec l'appui des financements du FIP pour soutenir les efforts déployés par le Brésil en vue de remédier aux facteurs de déboisement et de dégradation des forêts dans le contexte de REDD++.

7. Le Sous-comité est **invité à approuver** le plan d'investissement comme base de la poursuite du développement des activités proposées dans le plan d'investissement.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'INVESTISSEMENT POUR L'INDONESIE

8. Le représentant du Gouvernement indonésien est invité à informer le Sous-comité des progrès réalisés à propos de l'élaboration du plan d'investissement pour l'Indonésie. Le Sous-comité du FIP est invité à **prendre note** de la mise à jour fournie par le Gouvernement indonésien et à **formuler des observations**.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'INVESTISSEMENT POUR LE GHANA

9. Le représentant du Gouvernement du Ghana informera le Sous-comité des progrès réalisés à propos de l'élaboration du plan d'investissement pour le Ghana. Le Sous-comité du FIP est invité à **prendre note** de la mise à jour fournie par le gouvernement du Ghana et à **formuler des observations**.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR. PROCEDURES D'ALLOCATION DES FONDS DE LA RESERVE DU FIP

10. À sa réunion de novembre 2011, le Sous-comité du FIP a examiné le document FIP/SC.7/7, intitulé *Proposition d'allocation des ressources du FIP mises en réserve*, et a convenu que « les ressources de la réserve seront allouées aux promoteurs de projets qui seront mis en concurrence dans le cadre de trois séries de propositions :

- a) chaque série de propositions donnera lieu à l'allocation d'un tiers environ des ressources disponibles ;
- b) dans un délai de six mois à compter de l'approbation du huitième Plan d'investissement du FIP, le Sous-comité examinera une première série de propositions ; les ressources allouées dans ce cadre iront plus particulièrement aux programmes et aux projets proposés en collaboration avec le secteur privé ;
- c) une deuxième série de propositions sera soumise à l'examen du Sous-comité lors de sa réunion prévue six mois après la première série ; les ressources allouées dans ce cadre pourront appuyer des propositions du secteur public ou du secteur privé ; et
- d) une troisième et ultime série de propositions sera examinée par le Sous-comité à sa réunion prévue un an après la première série ; les ressources allouées dans ce cadre pourront appuyer des propositions du secteur public ou du secteur privé. »

11. L'Unité administrative a été invitée, en consultation avec le Comité des BMD, à préparer pour examen par le Sous-comité une proposition précisant plus avant les procédures qui seront mises en place pour appliquer cette décision.

12. Le document FIP/SC.8/5, intitulé *Procedures for Allocating Funds under the FIP Reserve*, décrit les procédures à suivre pour solliciter et traiter les propositions des promoteurs de

projets désireux de bénéficier des ressources de la réserve du FIP. Le Sous-comité est invité à **examiner** et à **approuver** les procédures.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES

13. Les membres et les Coprésidents peuvent soulever toute autre question dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, y compris toute question qui pourrait découler des documents d'information présentés à la réunion.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR. CLOTURE DE LA SEANCE

14. La séance sera close le vendredi 4 mai 2012 à 16 h 30.